Tennis Treiz'Info

COMITÉ BOUCHES DU RHÔNE

Au sommaire du numéro 240

mars 2016

Open 13 des Cantons	P.1
Congrès des Présidents	P.2
La déclaration d'accident	P.3
Master's départemental	P.3 & 4
Chpt par équipes 15/16 ans	P.5
Chpt individuel 15/18 ans	P.6

LIGUE PROVENCE

DATES A RETENIR

21 mars
Limite d'envoi des dossiers de demande de subvention CNDS

du 23 mars au 4 avril
Engagement des équipes Open 13 des Cantons sur ADOC

4 avril
Sortie du classement intermédiaire applicable immédiatement

11 avril
Limite d'inscription aux Défis par Equipes Rouge et Orange

Depuis sa création il y a plus de 20 ans, l'Open 13 des Cantons a subi un certain nombre d'évolutions.

La plus marquante pour les joueurs a été le fait de passer à 2, puis 3 divisions et d'imposer des restrictions de classement pour éviter que des joueurs « non classés » ou 30/5 ne rencontrent des joueurs à 30/2 ou 30/1.

Cette compétition, comme toutes les autres, subit également des contraintes extérieures.

Il y a 3 ans, avec la mise en place du nouveau programme de gestion sportive, il est devenu impossible d'organiser une compétition par équipes à cheval sur 2 saisons.

Nous avons donc dû ramener la partie homologuée, les rencontres par poules, à 4 équipes par poule.

Si en théorie cela n'est pas spécialement pénalisant, cela le devient en cas de forfait général d'une équipe après la parution du calendrier !

Et que dire de la ou des poules de 3 qui existent obligatoirement en fonction du nombre d'équipes.

La deuxième contrainte est apparue cette année avec la disparition, sur le site de l'Arbois, d'un nombre conséquent de terrains au profit de pistes de Padel.

Impossible pour nous d'organiser une journée finale festive avec un tableau principal et un tableau de consolante.

Nous avons donc décidé, à titre expérimental, de décaler les dates de l'Open 13 des Cantons au mois de mai.

Ceci nous permet de rétablir des poules de 6, de faire un vrai tableau final (1/4, 1/2 dans les clubs), et finales au comité.

La date choisie, après les championnats seniors, doit permettre, de plus, d'intégrer les élèves des écoles de tennis adulte, voire de profiter de la nouvelle licence « découverte » pour intégrer de nouveaux membres dans le club.

Enfin, pour ne pas pénaliser les clubs ayant leur tournoi à ces dates, nous tiendrons compte de vos demandes, dans la limite du possible, pour vous éviter de recevoir en cas d'occupation de vos terrains.

Les autres règles concernant les divisions, les limitations de classement, restent inchangées, et en particulier le comptage des points pour déterminer le Canton le plus tennistique, et je vous invite à engager des équipes pour battre celui de Pelissanne qui est victorieux depuis 8 ans.

Nous ferons, bien évidemment, un bilan en fin de compétition pour l'améliorer encore, si nécessaire.

Jean-Claude Bousteau

SHOP TENNIS — Votre Magasin partenaire — SHOPTENNIS Aix en Provence — SHOPTENNIS Marseille — Email : shoptennis13@orange.fr
THERMOBANC by Mobisport Concept
SMC2 concevoir et construire
ATP WORLD TOUR — Tecnifibre OFFICIAL PARTNER
TENNIS DU MIDI — PADEL DU MIDI — Constructeur de courts de Tennis & de Padel. 04.42.50.83.40 - www.tennisdumidi.com
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

CONGRES DES PRESIDENTS - 21 FÉVRIER 2016 - OPEN 13 MARSEILLE

Après l'accueil des 110 participants à cette édition 2016 par le président du Comité Jean Claude Bousteau, Pierre Maltèse, représentant Jean François Caujolle, directeur de l'Open 13 s'adressait au public.

Il soulignait le rapport privilégié que la direction du tournoi souhaite maintenir avec la famille du tennis provençal en invitant les jeunes joueurs, dirigeants et enseignants tout au long de la semaine de l'Open 13, et en accueillant les présidents de clubs pour la finale du jour Cilic- Kirgios.

Mr Laurent Mazmanian représentant la société Mobisport Concept, présentait le Thermobanc doté de qualités thermiques, accessoire indispensable sur un court de tennis, à la fois élément de confort pour les joueurs et support de communication pour le club.

Le Comité proposait quatre thèmes mis à l'ordre du jour :

- **Les budgets du club :** ce qui donnait l'occasion à François Lescuyer, trésorier du Comité et David Deveney CED, de rappeler les principes élémentaires concernant la comptabilité d'un club, que ce soit le bilan annuel, le compte de résultat, le budget réel et le budget prévisionnel.
- **Le tennis au féminin** présenté par Patricia Brunie et illustré par une vidéo tournée aux abords des lieux de pratique du tennis, nous dévoilait les motivations et les attentes du public féminin au travers de portraits pris sur le vif.
- **Le Cardio Tennis** et son offre découverte : tout un programme exposé par Véronique Lopez, depuis la proposition innovante en direction des joueuses adultes débutantes et adaptable à tous les publics, jusqu'à la conception d'une offre clé en main y compris la formation des enseignants.
- **Le Trophée SMC2 du développement,** rendez-vous devenu symbolique de ce congrès, mettait à l'honneur, le tennis féminin et les clubs lauréats : SMUC, AS Aiguier et TCB Plan de Cuques qui se voyaient remettre leur dotation des mains de Patricia Brunie et Jean Philippe Jambou de SMC2, fidèle partenaire du Comité.

Les honneurs revenaient également aux médaillés distingués pour leur dévouement indéfectible au tennis et à leur club : Henri de Montgrand président de la SCO Saint Tronc, recevait la médaille de Bronze de la FFT, tandis que Jean Claude Bousteau et Alain Fischer remettaient la médaille d'Argent Jeunesse et Sports à Jean Jacques Mangeot, président du TC Rouvière, et la médaille d'Or Jeunesse et Sport à Michel Bérenguer, président du CSMT.

En conclusion Alain Fischer président de la Ligue, retraçait les événements sportifs vécus ces dernières semaines à Marseille, avec une belle équipe féminine de Fed Cup et un tableau exceptionnel pour l'Open 13.

Bernard Giudicelli, Secrétaire Général de la FFT rappelait, dans le mot de la fin, que les clubs constituent le lien et la principale force de la famille du tennis et qu'ils jouent un rôle essentiel dans le réseau fédéral.

Henriette Roumégoux

Henri de Montgrand, entouré de Bernard Giudicelli, Alain Fischer et Jean Claude Bousteau

Jean Jacques Mangeot, Michel Bérenguer et Jean Claude Bousteau

Trophée SMC2 du développement
Patricia Brunie présidente de la commission développement,
Françoise Martet présidente du TCB Plan de Cuques,
Jean Salessy président du SMUC,
Jean Claude Bousteau président du Comité 13,
Jean Philippe Jambou de la société SMC2,
Sylvie Belotti secrétaire générale du TC Rognes,
Ludivine Cassagne, enseignante de l'AS Aiguier

LA DECLARATION D'ACCIDENT : Pensez-y

Régulièrement nous avons connaissance d'accidents survenus sur les courts de tennis. Cela va de la petite entorse jusqu'à l'arrêt cardiaque.

Dans tous les cas, il est important de faire une déclaration d'accident auprès de l'assurance multipérils de la FFT.

Pour déclarer un accident, plusieurs solutions :

En ligne :
www.fft.fr/fft/la-licence/la-licence-fft-une-solution-avantageuse
Puis cliquez sur « je déclare mon accident en ligne ».

Un guide utilisateur vous aide dans cette démarche.

Déclaration papier :
Le document est téléchargeable sur les sites de la FFT, de la Ligue de Provence, et du Comité 13.

Toute déclaration doit être effectuée dans un délai maximum de 15 jours suivant la date de l'accident à l'assureur de la FFT, la compagnie AIAC.

GMF La Sauvegarde
Contrat n° F097594.016C

aiac

Formulaire de déclaration d'accident

A remplir par le licencié victime est à envoyer à
AIAC – 14 rue de Clichy 75009 Paris ou bien sous format numérique au : décla.federation@aiac.fr
Dans un délai maximum de 15 jours suivant la date de l'accident
Conditions valables à compter du 1er octobre 2014 jusqu'au 30 septembre 2017

L'accident
Date de l'accident : □□ □□ □□□□
Lieu de l'accident
Circonstances détaillées de l'accident (joindre un croquis si nécessaire)
Nom et adresse du « responsable présumé » de l'accident
Nom et adresse des témoins
M – Mme – Mlle / Nom
Rue
Code Postal Ville
Tél
M – Mme – Mlle / Nom
Rue
Code Postal Ville
Tél
Nature des blessures (joindre le certificat médical de constatation des blessures et le certificat médical d'arrêt de travail)

Le club
Nature des dégâts autres (pour les dommages matériels joindre un devis détaillé)
Cadre exclusivement réservé au Club
Nom et adresse du Club d'affiliation
Tél. Fax
Nom et adresse du Président
Tél
Numéro d'affiliation du club
Signature Obligatoire Cachet du Club

Personne blessée
1) S'agit-il d'un licencié de la FFT ☐ oui - ☐ non
A-t-il souscrit la garantie complémentaire « Option 1 » ☐ oui - ☐ non
2) S'agit-il d'un Athlète de Haut Niveau ☐ oui - ☐ non
3) S'agit-il d'un Dirigeant ☐ oui - ☐ non
A-t-il souscrit la garantie complémentaire « Option 1 » ☐ oui - ☐ non
4) S'agit-il d'un Moniteur ou d'un Professeur licencié ☐ oui - ☐ non
A-t-il souscrit la garantie complémentaire « Régime optionnel des Moniteurs » ☐ oui - ☐ non
N° licence (copier à joindre à la présente) Date de délivrance Période de validité

MASTER'S DÉPARTEMENTAL 8 - 14 ANS

Les finales du Master's départemental 2016 se sont déroulées le samedi 30 janvier sur les courts couverts du Centre de Ligue.

Nous avons pu assister à des rencontres de très haut niveau, expression du talent des participants, mais aussi de la grande qualité des arbitres.

Un grand merci aux clubs d'accueil de ce tournoi : TC Châteauneuf lès Martigues, SMUC, SC Creissauds, AS Aiguier, TC Fos, TC Marignane, TC Fuveau, TC La Ciotat, Set Club, TC Venelles, Country Club Aixois, TC Bouc Bel Air.

Un grand bravo enfin aux joueurs qui conservent le titre acquis l'an dernier (dans la catégorie inférieure) : Cécile Morin, Flavie Brugnone, Mia Otsuka, Thaïs Panichi, Lise Maury, Hugo Cardinaud, Amaury Dartois-Derveaux.

La remise des récompenses a eu lieu le samedi 20 février au Palais des Sports de Marseille, avant les demi-finales de l'Open 13.

Accueillis par une haie d'honneur des ramasseurs de balles, les lauréats recevaient leurs prix des mains de :
- Maurice Di Nocera, Vice-Président du Conseil Départemental,
- Alain Fischer, Président de la Ligue de Provence de Tennis,
- Jean Claude Bousteau, Président du Comité 13 de Tennis.

Tous les lauréats ont ensuite été invités par Jean François Caujolle à assister aux rencontres de l'Open 13, en compagnie de leurs parents.

Dominique Benielli

Filles 8 ans
Pénélope Alliez (TC Marseille) finaliste
Julie Armingol (Set Club) vainqueur

Garçons 8 ans
Charles Leguillon (TC Fuveau) vainqueur
Matis Salvestre (TC Marseille) finaliste

Filles 9 ans
Claudia Di Léonardo (SMUC) finaliste
Lise Maury (TC Marignane) vainqueur

Garçons 9 ans
Eliès Békrar (TC Fos) vainqueur
Camille Chantron (CSMT) finaliste

Filles 10 ans
Lilie Bizouerne (La Ciotat TC) finaliste
Thaïs Panichi (La Ciotat TC) vainqueur

Garçons 10 ans
Amaury Dartois-Derveaux (Set Club) vainqueur
François Bosc (Set Club) finaliste

Filles 12 ans
Lily Arénes (TC Eguilles) finaliste
Mia Otsuka (TC Eguilles) vainqueur

Garçons 12 ans
Hugo Cardinaud (SC Creissauds) vainqueur
Robinson Vincent (Country Club Aixois) finaliste

Filles 13 ans
Inès Békrar (TC Fos) finaliste
Flavie Brugnone (TC Miramas) vainqueur

Garçons 13 ans
Younes Djouder (TC St Victoret) vainqueur
Lucas Olivier (SC Creissauds) finaliste

Filles 14 ans
Cécile Morin (Country Club Aixois) vainqueur
Joyce Diaz Da Cruz (TC Lambesc) finaliste

Garçons 14 ans
Mathis Bondaz (CSMT) finaliste
Damien Salvestre (TC Marseille) vainqueur

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES 15/16 ANS

Cette année le soleil était de la partie pour les finales qui se sont déroulées le samedi 30 janvier à Cabriès.

Nous recevions, comme les autres années, 5 divisions, soit 10 simples et 5 doubles.

Etant donné que le club de l'Arbois est devenu un club de Padel, nous avons dû commencer les finales le matin, ce qui a donné beaucoup de travail aux bénévoles et à Florence.

Deux finales se sont donc déroulées à 10 heures et 3 autres à 14 heures.

Le bon esprit sportif a dominé malgré le retard caractérisé d'une équipe qui a frôlé la disqualification.

Un grand merci à Jean Luc Colonna et Mélissa Golin qui ont assuré l'arbitrage et pris en charge les problèmes techniques sur les courts.

Merci également à Dominique Arnaldi et Paul Kouyoumdjian pour leur présence et leur efficacité. Je n'oublie pas Didier Garcia pour sa précieuse collaboration.

Merci à tous.

Monique Priouret

Division 1
TP Arles vainqueur et Lambesc finaliste

Division 2
Saint Martin de Crau vainqueur et Queirel finaliste

Division 1
IBS vainqueur et Gémenos finaliste

Division 3
Vitrolles finaliste et Rognes vainqueur

Division 2
Bouc Bel Air finaliste et Mallemort vainqueur

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS 15/16 ET 17/18 ANS TOUJOURS AUSSI ATTRAYANTS

Louisa Bouchaala, Marie Laetitia Tollinchi, Audrey Derien, Antoine Fotia, Timothée Westrelin, Quentin Nazarian, Dennis Gencer

Comme chaque année ce championnat individuel 4ème série se dispute pendant les vacances de février. Il s'adresse à tous les joueurs et joueuses ayant un classement maximal à 15/1.

Soixante dix joueurs ont pris part à cette compétition qui s'est déroulée sur trois sites, Alleins, Martigues et Pélissanne.

Le tableau féminin s'est joué à Alleins, les 15/16 garçons à Martigues et les 17/18 garçons à Pélissanne.

Malgré une météo capricieuse qui a quelque peu perturbé le déroulement des rencontres le timing a été respecté.

Les finales ont eu lieu samedi 20 février 2016 sur les terrains du Comité 13 et du Parc de l'Arbois par un temps ensoleillé.

Chez les filles dans la catégorie 15/16 ans Audrey Derien du TC Queirel Saint Loup s'impose 6/3 6/3 face à Louisa Bouchaala du Set Club.

Catégorie 17/18 ans filles, Marie-Laetitia Tollinchi de La Tour d'Aygosi l'emporte 6/1, 6/1 face à Lauryn Véra de Meyreuil.

En 17/18 ans garçons au terme de deux sets très disputés Quentin Nazarian du TC Château-Gombert bat Timothée Westrelin du TC Lançon 6/2, 6/4.

La finale 15/16 ans s'est jouée à peu de chose tant les deux joueurs étaient proches. C'est Dennis Gencer du TC Vitrolles qui l'emporte en trois sets face à Théo Peters d'Istres Sport Tennis 6/1, 5/7, 6/4.

Toutes les finales ont été remarquablement arbitrées par de jeunes arbitres issus de l'école d'arbitrage du Comité 13 dirigée par Jean Luc Colonna.

Je tiens à remercier les présidents des clubs et les juges arbitres qui ont accueilli et géré cette compétition.

Un rafraichissement a été offert par le Comité à l'issue de la remise des récompenses.

Antoine Fotia

TENNIS COMITÉ BOUCHES DU RHÔNE

Directeur de la Publication
J.C Bousteau

Comité de Rédaction
D. Arnaldi, H. Roumégoux, D. Deveney, B. Saura

Réalisation
I. Argence

Comité 13 de Tennis
Parc Club Arbois
Départementale 543
13480 Cabriès
Tél : 04.42.94.24.60
Fax : 04 42.94.24.69
comite13@fft.fr
Site :
comite.fft.fr/bouches-du-rhone

SHOP TENNIS Votre Magasin partenaire SHOPTENNIS Aix en Provence SHOPTENNIS Marseille Email : shoptennis13@orange.fr
THERMOBANC by Mobisport Concept
SMC2 concevoir et construire
ATP WORLD TOUR Tecnifibre OFFICIAL PARTNER
TENNIS DU MIDI PADEL DU MIDI Constructeur de courts de Tennis & de Padel. 04.42.50.83.40 - www.tennisdumidi.com
BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change